



Formation spécialisée du 03 avril 2023 Déclaration liminaire

Vous connaissez l'attachement de la CGT Finances publiques 94 au bien être et aux bonnes conditions de travail de tous les collègues.

Nous le réaffirmons aujourd'hui, pour cette première séance de la formation spécialisée,

Depuis des années, notre ministère connaît des transformations de fond et de forme concernant nos missions et structures : restructurations incessantes, nouveau réseau de proximité, fusions à tour de bras, fermetures de structures, création de méga-structures, dématérialisation à pas de charge ... Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoirs-faire, notre service public de proximité. Peu à peu, le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent. Ces changements ne viennent pas de nulle part. Il s'agit des choix pris par les gouvernements successifs.

Sous prétexte d'exemplarité, les directions du ministère subissent depuis des années des coupes budgétaires injustifiables qui détériorent année après année les conditions de travail des personnels. La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, un travail dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail.

De plus en plus d'agentes et d'agents ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et leur intérêt dans leurs missions.

Les conditions de travail des agents ne font que se détériorer, les agents vont de plus en plus mal, ce qui se ressent sur la vie quotidienne dans tous les services. Nous devons donc poursuivre et amplifier notre travail en matière de santé, sécurité et conditions de travail de l'ensemble des agents.

Nous demandons donc à ce que les formations spécialisées, tout comme les comités sociaux d'administration, soient de véritables espaces de dialogue où les différents acteurs pourront débattre des sujets impactant le réseau et la qualité de travail des agents, où il y aurait de véritables débats et non pas une information valant décision.

Pour la CGT Finances publiques 94, il est nécessaire d'abandonner cette politique qui considère les instances comme de simples « chambres d'enregistrement ».

Nous ne pourrions terminer cette déclaration liminaire sans parler de la réforme des retraites. Passer la retraite à 64 ans, c'est faire des économies sur le dos des salariés alors que d'autres solutions existent. Mais en aucun cas le système n'est en danger. C'est bien la santé, la sécurité et les conditions de travail qui sont en danger avec cette réforme !